



COUPE DE FRANCE VETERANS

Niveau DEPARTEMENTAL

Saison 2018 –2019

REGLEMENT

Conditions de Participation

La Coupe Nationale Vétérans est réservée aux licenciés traditionnels de la FFTT de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours. Les classements sont ceux de la saison et de la phase en cours.

3 Tableaux sont organisés :

Tableau A : plus de 40 ans au 1er Janvier de la saison en cours (Vétérans 1)

Tableau B : plus de 50 ans au 1er Janvier de la saison en cours (Vétérans 2)

Tableau C : plus de 60 ans au 1er Janvier de la saison en cours (Vétérans 3)

Composition des équipes :

Chaque association désigne pour chaque équipe engagée deux joueurs au minimum et quatre joueurs au maximum.

Un joueur ne peut figurer que dans une équipe. Chaque équipe ne peut comporter qu'un seul étranger. Chacun des quatre joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.

Il est possible pour deux associations d'un même département de constituer une équipe commune à la condition que chacune de ces associations n'engage pas d'autre équipe dans la même catégorie. Lorsque deux associations constituent une équipe, celle-ci prend le nom des deux clubs et ne peut être composée que de deux joueurs.

Une équipe peut être composée de messieurs, de dames ou être mixte.

Les joueurs de plus de 70 ans peuvent être intégrés dans les tableaux A, B et C.

Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A et B.

Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes du tableau A.

Formule des rencontres :

Les rencontres ont lieu en cinq parties selon la formule de la coupe suivante : 4 simples et un double.

Les parties se disputent aux meilleurs des cinq manches, la rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a remporté trois parties.

Responsable de l'épreuve : Pierre BENATO (pierre.benato@free.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, tél au 06.21.71.72.18

Les balles (plastique obligatoire) sont fournies par les joueurs.